

LE CAS ANNETTE ZELMAN ET LES DÉBUTS DE LA « SOLUTION FINALE » EN FRANCE (MAI-JUIN 1942)

Laurent Joly

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* »

2013/3 N° 119 | pages 29 à 41

ISSN 0294-1759

ISBN 9782724633351

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2013-3-page-29.htm>

Pour citer cet article :

Laurent Joly, « Le cas Annette Zelman et les débuts de la « Solution finale » en France (mai-juin 1942) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2013/3 (N° 119), p. 29-41.

DOI 10.3917/ving.119.0029

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le cas Annette Zelman et les débuts de la « Solution finale » en France (mai-juin 1942)

Laurent Joly

Si la délation fut, dans la France des années sombres, un phénomène assurément massif, elle eut surtout des conséquences individuelles parfois tragiques. L'affaire Annette Zelman, que retrace Laurent Joly, révèle ainsi que l'hostilité à un mariage pouvait conduire à la mort. Mais tout en tournant le regard sur une triste dénonciation, l'historien évoque également les préludes de la destruction de la communauté juive de France dont cette moderne Juliette fut l'une des premières victimes.

En 1978, dans *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France* de Serge Klarsfeld, en marge de la liste des déportés du convoi parti pour Auschwitz le 22 juin 1942, quelques lignes évoquent un destin individuel, l'un des très rares noms, parmi les soixante-seize mille cités, à faire l'objet d'un commentaire : « Dans ce convoi n° 3 est partie une jeune fille de vingt ans, Annette Zelman, Française coupable non seulement d'être juive, mais d'oser aimer et être aimée par un Français non juif. » Dénoncée à la Gestapo par le père de son fiancé Jean Jausion, un jeune écrivain, Annette Zelman a été arrêtée en mai 1942 avant d'être déportée un mois plus tard¹.

(1) Serge Klarsfeld, *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France*, Paris, Beate et Serge Klarsfeld, 1978, p. 44.

Documentée par deux pièces administratives conservées au Centre de documentation juive contemporaine (CDJC) et aux Archives nationales ainsi que par un témoignage sibyllin de Boris Vian², cette « tragédie » avait déjà attiré l'attention d'Henri Amouroux, historien de la vie des Français sous l'Occupation : « Roméo et Juliette en 1942³ ». Plus récemment, et tout aussi librement, le romancier Patrick Modiano s'est penché à son tour sur ce cas⁴, évoqué depuis dans plusieurs ouvrages historiques⁵ et

(2) Décrivant le *Café de Flore* des années noires, Boris Vian évoque « le pauvre Jausion dont l'amie, une charmante Tchèque [sic], fut déportée à la demande du père de Jausion qui dit aux Allemands : "Faites peur à cette fille, sinon il va l'épouser." On l'arrêta pour lui faire peur, si bien qu'elle mourut en déportation » (Boris Vian, *Manuel de Saint-Germain-des-Prés*, Paris, Éd. du Chêne, 1951, 1974, p. 118). En 1951, Vian avait écrit « J. » pour éviter toute poursuite, et c'est Noël Arnaud, artisan de la réédition de 1974 (et qui par ailleurs haïssait Jean Jausion), « qui fit mettre en toutes lettres le nom de Jausion » (Michel Fauré, *Histoire du surréalisme sous l'Occupation. Les Réverbères – La Main à Plume*, Paris, La Table Ronde, 1982, 2003, p. 339).

(3) Notons l'invention de dialogues (assez médiocres) et une anonymisation partielle des protagonistes (Henri Amouroux, *La Vie des Français sous l'Occupation*, Paris, Fayard, 1961, p. 399-400).

(4) Patrick Modiano, *Dora Bruder*, Paris, Gallimard, 1997, p. 120-122.

(5) Ainsi : Jean-Pierre Azéma, *De Munich à la Libération (1938-1944)*, Paris, Éd. du Seuil, 1979, 2002, p. 179 ; Gérard Vincent, « Une histoire du secret ? », in Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. V : *De la Première Guerre mondiale à nos jours*, Paris, Éd. du Seuil, 1987, p. 216 ; Giuliana, Marisa, Gabriella Cardosi, *Sul confine : la questione dei « Matrimoni misti durante la persecuzione*

qui a servi de trame à un documentaire sur la délation sous l'Occupation¹.

Au-delà de l'aspect dramatique de cette histoire, le fait que son héroïne soit une victime « inhabituelle » (une étudiante française liée à l'élite du Quartier latin, dotée de ressources et de relations importantes) n'a cessé de marquer les esprits. Statistiquement, seul un faible pourcentage des Juifs français a été déporté. Les quelque soixante-seize mille victimes sont, dans leur grande majorité, des apatrides et des étrangers, fragiles socialement, qui n'ont pu s'enfuir, se cacher, bénéficier d'une aide, etc. À cette réalité sociologique sommaire, le cas Zelman vient rappeler que, pour les nazis, tous les Juifs étaient destinés à mourir et que, même en France, où la plupart (probablement les trois quarts) ont survécu, la fatalité pouvait s'abattre sur n'importe qui.

En mai-juin 1942, la mise en œuvre de la « Solution finale » reste, en Europe de l'Ouest, au stade des prémices. C'est un moment charnière. Aucune règle n'a encore été établie pour la déportation des Juifs. Le 22 juin, pour la première fois, à l'initiative du jeune officier SS Theodor Dannecker, délégué d'Adolf Eichmann en France, soixante-six femmes sont placées dans un convoi à destination d'Auschwitz. Le sort tragique d'Annette Zelman, semblable à tant d'autres, est lié à ce régime « anarchique » et intermédiaire qui précède l'ère des grandes rafles policières visant les Juifs étrangers et apatrides. Un cas d'arbitraire pur, que la mise au jour d'archives familiales inédites et exceptionnelles éclaire dans toute sa dimension humaine².

antiebraica in Italia e in Europa (1935-1945), Turin, Silvio Zamorani, 1998 ; trad. fr., *id.*, *À la frontière : la question des « mariages mixtes » durant la persécution antijuive en Italie et en Europe (1935-1945)*, trad. de l'it. par Gérard Marino, Paris, Les Belles Lettres, 2006, p. 235-236.

(1) *Dénoncer sous l'Occupation*, réalisé par David Korn-Brzoza, France 3, mars 2012.

(2) Parmi les papiers conservés par la famille Zelman, deux correspondances sont particulièrement riches. Il s'agit d'une part des lettres qu'Annette a envoyées à son frère Charles de

Manuel sentimental de Saint-Germain-des-Prés (1941)

Rien ne serait sans doute arrivé si la jeune fille n'avait rencontré Jean Jausion ; un amour né au *Café de Flore* à l'automne 1941. Ravissante, intelligente et pleine de confiance en elle, Annette a hérité de son père, tailleur de profession et saltimbanque de vocation, l'amour de la fête et un tempérament d'artiste³. Ancien combattant de l'armée russe, Mocek Zelman s'est installé en France avec son épouse au tout début des années 1920. Annette naît à Nancy le 6 octobre 1921. Les Zelman tiennent un magasin de confection, qu'il faut abandonner en 1939, peu après la déclaration de guerre. Réfugiée à Bordeaux, la famille est recensée comme « israélite » en octobre 1940, en exécution d'une ordonnance des autorités occupantes (Annette Zelman est notée comme exerçant la profession d'« apprentie couturière⁴ »), puis rejoint la capitale. À Paris, l'aînée suit les cours des Beaux-Arts⁵. À deux pas de l'école, les cafés de Saint-Germain-des-Prés, dont le mythique *Café de Flore*, sont une tentation irrésistible pour la jeune provinciale.

Dans ses souvenirs, Simone de Beauvoir a bien restitué l'atmosphère du *Café de Flore* des années 1930 et 1940. Fréquenté par une « petite bande de fidèles » liés aux milieux du

septembre à décembre 1941. Le jeune homme étant alors détenu à Bordeaux pour « marché noir », son aînée se fait un devoir de lui écrire chaque jour et, très vite, cette correspondance presque à sens unique (il ne peut écrire qu'une fois par semaine, tandis qu'elle écrit quasiment tous les jours) prend la forme d'une véritable chronique intime. Il s'agit d'autre part des lettres qu'Annette a adressées à son fiancé, notamment lorsqu'elle est internée à Paris en mai-juin 1942. Cette source a été complétée par l'examen de plusieurs fonds publics et témoignages se rapportant au jeune couple.

(3) Entretien avec la sœur d'Annette Zelman, Paris, 22 avril 2011.

(4) Archives départementales de la Gironde, 44W 33, dossier de déclaration Mocek Zelman (18 octobre 1940) et fiches de recensement établies en novembre 1940.

(5) Probablement comme auditrice libre. On ne trouve dans sa correspondance aucune allusion à un empêchement lié à la législation antisémite.

cinéma et du théâtre, le « *Flore* avait ses mœurs, son idéologie », ses intrigues amoureuses entrecroisées. Après 1940, « jamais un occupant n'y mettait les pieds¹ ». C'est ce monde, bien différent de la bohème nationaliste du *Flore* de la Belle Époque², qu'Annette brûle de conquérir. Elle y trouve le terrain idéal pour mettre à l'épreuve ses aspirations sentimentales (« je ne vis bien que quand j'ai un garçon en tête³ ») et intellectuelles. Après une première idylle étudiante, la « fascinante⁴ » demoiselle s'éprend de Jean Rouch, à l'aube d'une carrière fameuse d'ethnologue-cinéaste. Fêré de jazz, proche de la jeune garde surréaliste⁵, Jean Rouch est la vedette de sa petite « bande » d'amis. Parmi eux, Annette Zelman se lie au couple que forment Bella Lempert et Claude Crouelle. Pendant quelques semaines, elle fréquente Jean Rouch⁶, mais le brillant jeune homme, parti en escapade méditerranéenne à l'été 1941, finit par lui préférer une rivale, Yannick⁷, qui triomphe « dans cette joute » en faisant le « fameux sacrifice bien connu de la belle virginité » qu'elle-même s'est « sentie incapable de faire »⁸.

Claude souffrant avec la terrible Bella, Annette et lui se rapprochent, tendrement, sous le regard noir de l'évincée. Ces combinaisons amoureuses, typiques du *Café de Flore*,

revêtent un caractère déprimant. En octobre, lassée de ces « histoires sentimentales à la flan » de « surréalistes décadents » et « prétendus intellectuels affranchis », l'étudiante part se « désintoxiquer » l'esprit dans le Bordelais où elle fait les vendanges⁹. Lorsqu'elle revient à Paris dix jours plus tard, Bella a repris le dessus, à coups de « parfums rances [...], regards en coins et mines de petite fille punie¹⁰ ». Entre les deux rivales, c'est désormais la guerre. Claude a interdiction d'adresser la parole à son ancienne amie. Pendant ce temps, son meilleur camarade, Jean Jausion, commence à fréquenter Annette, tout en se disant affreusement gêné par la situation.

Le quatuor ne passe pas inaperçu. Dans ses souvenirs, Simone de Beauvoir se rappelle avoir souvent vu au *Flore* « les amoureux blonds », Jausion et son amie « Tchèque [*sic*] et Israélite », « liés avec un couple du même âge » : Bella, « petite brune, la peau crèmeuse, [...] Israélite aussi, et ravissante », qui « riait tout le temps », et son ami¹¹. La chronique par Annette Zelman de ces péripéties « Claudesques, Bellisques et Jausionasques » ne manque pas de piquant. Ainsi, un jour, alors qu'elle est assise « innocemment au *Flore* » avec Claude et Jean, venus lui compter fleurette :

« Soudain coup de théâtre.

Cahin, caha, je vois déboucher sur le boulevard Saint-Germain une petite voiture énorme à laquelle il manque une roue et qui avance en soufflant avec un moteur bruyant et haletant.

Bella en descend à grand-peine non sans avoir gémi en passant par la porte un peu étroite. Et furibonde arrive à notre table, en roulant des yeux noirs. »

(1) Simone de Beauvoir, *La Force de l'âge*, Paris, Gallimard/Le Livre de poche, 1960, 1965, p. 402-404, p. 547.

(2) Charles Maurras, *Au signe de Flore : la fondation de l'Action française 1898-1900*, Paris, Les Œuvres représentatives, 1931.

(3) Papiers Zelman (PZ), lettre à Charles Zelman, 19 octobre 1941.

(4) Selon le souvenir d'un ami « amoureux » des Beaux-Arts (entretien téléphonique avec Salvador B., septembre 2010).

(5) Paul Henley, *The Adventure of the Real : Jean Rouch and the Craft of Ethnographic*, Chicago, The University of Chicago Press, 2009, p. 17-31.

(6) Annette Zelman écrit qu'elle « sort » avec Jean Rouch (PZ, lettre à Guy Zelman, n. d. [septembre 1941]).

(7) Yannick Bellon, devenue plus tard une cinéaste réputée.

(8) PZ, lettre à Guy Zelman, n. d. [septembre 1941]. Jean Rouch s'avère en effet un séducteur redoutable, qui plonge sa conquête dans le « désespoir ». Voir Jean Sauvy, *Jean Rouch tel que je l'ai connu : 67 ans d'amitié, 1937-2004*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 53 et 71.

(9) PZ, lettres à Charles Zelman, n. d. [entre la fin du mois de septembre et le début du mois d'octobre 1941 ; vers le 8 octobre 1941].

(10) PZ, lettre à Charles Zelman, n. d. [vers le 15 octobre 1941].

(11) Simone de Beauvoir, *op. cit.*, p. 583-584.

La bouillante demoiselle vilipende « Claude-lavette-lamentable », tandis que son ennemie jubile : « Je suis gonflée d'orgueil de voir qu'on me juge si importante et si dangereuse qu'on interdit formellement aux gens de s'asseoir à ma table¹. » La vie continue ainsi. Annette prend fièrement ses habitudes au *Café de Flore* (« le patron me fait part des commissions ou coups de téléphone qu'on a laissés pour moi² »), court les soirées, danse au *Colisée*, se laisse « baratiner » par d'autres jeunes gens argentés et plus âgés. Se dégage ainsi, de la correspondance d'Annette, toute une sociologie sentimentale et festive du Paris occupé, avec ses « fils à papa », ses artistes zazous et autres inspecteurs du ravitaillement corrompus. Si ces fréquentations sont loin de la combler, elles lui permettent de s'amuser sans bourse délier. Car les parents s'inquiètent. Sa mère trouve qu'elle fréquente « trop d'hommes³ » et son père ne tarde pas à lui couper les vivres. Arrive le 22 novembre 1941. Après une soirée où Claude et Jean se sont « disputés à mort », c'est l'heure des grandes déclarations : les deux garçons l'aiment « pour du sérieux ». Annette choisit Claude, se ravise immédiatement. Pleurs, scènes tapageuses (les « garçons du *Flore* s'intéressent passionnément à cette histoire ») et réconciliations finales avec Jean⁴.

Le « bonheur illumine mon avenir », écrit la jeune femme à son frère quelques semaines plus tard⁵. Né en 1917, Jean est le fils unique d'un éminent médecin, Hubert Jausion, directeur des laboratoires de l'hôpital franco-musulman de Paris. En 1937, alors étudiant en philosophie, il fait la connaissance d'un groupe de

lycéens surréalistes et devient bientôt l'un des piliers des Réverbères, mouvement fondé par les peintres Jean Marembert et Michel Tapié. Jean Jausion est de toutes les manifestations, publie diverses plaquettes et intègre le bureau comme responsable de la poésie avec Jean-François Chabrun⁶. Séparé par la guerre, les Réverbères tentent de se reconstituer en 1941. Mais l'on reproche à Jean Jausion sa proximité avec Paul Éluard, séparé du mouvement surréaliste en 1939 pour cause de « stalinisme⁷ ». De fait, lorsqu'il rencontre Annette, le jeune poète n'appartient plus vraiment à la mouvance, même s'il y conserve des amis, Michel Tapié notamment. Il écrit une pièce de théâtre et, pour améliorer l'ordinaire, donne des articles au journal collaborationniste *Paris-Soir*.

Un élément surprend à la lecture de la correspondance d'Annette Zelman : le peu d'allusions faites à la situation générale. En novembre 1941, elle évoque de manière presque moqueuse un ami de la famille qui « est à Pithiviers, où il y a un camp ». Le mois suivant, elle déplore le blocage du 10^e arrondissement de Paris, où elle réside, « en signe de représailles à cause d'un attentat » : « pas drôle »⁸. Écrivant à la fiancée de son frère aîné, elle envisage avec optimisme l'avenir théâtral de Jean : « Dans le domaine, on donne actuellement une grande place aux jeunes, comme dans tous les domaines d'ailleurs, c'est dans le programme nouvelle-France, c'est d'ailleurs la seule chose que j'apprécie dans ce programme. Comme mon doux poète n'est pas juif rien ne l'empêche de réussir⁹. »

Mais Annette a vingt ans et elle est amoureuse¹⁰. Le 15 mai 1942, le couple, installé

(1) PZ, lettre à Charles Zelman, 22 octobre 1941.

(2) PZ, lettre à Charles Zelman, 21 octobre 1941.

(3) PZ, lettre à Charles Zelman, n. d. [début novembre 1941].

(4) PZ, lettres à Charles Zelman, 22 novembre 1941 ; n. d. [23 novembre 1941].

(5) PZ, lettre à Charles Zelman, n. d. [décembre 1941].

(6) Michel Fauré, *op. cit.*, p. 15-39.

(7) *Ibid.*, p. 53-57.

(8) PZ, lettres à Charles Zelman, 15 novembre 1941 ; n. d. [mi-décembre 1941].

(9) PZ, lettre à Nicole Andrieu, 5 décembre 1941.

(10) On retrouve la même insouciance par rapport au contexte dans les premières pages du journal d'Hélène Berr,

ensemble depuis peu, se rend à la mairie du 10^e arrondissement. La date du mariage n'est pas encore fixée mais une demande de bons d'achat de vêtements et d'articles textiles (un costume, une combinaison, une nappe de table, etc.) est déposée¹.

Une arrestation en mai 1942

C'est bien ce projet de mariage qui a causé la perte d'Annette Zelman. Côté Jausion comme côté Zelman, la perspective d'une telle union suscite d'emblée les plus fortes réticences. Lorsque le fils aîné des Zelman annonce en septembre 1941 son amour pour une jeune fille catholique, la mère fulmine contre cette « chiksa² », tandis que le père se lance dans « l'habituelle discussion » ethnico-religieuse sur l'inconvénient des « mariages mixtes », à la grande fureur d'Annette qui « trouve ce préjugé tellement idiot et risible »³. Mais, homme faible et bon, Moceck Zelman ne tarde pas à évoluer sur ce chapitre (« je tiens comme à peu près sûr qu'il n'est plus si opposé que ça "aux mariages mixtes" »), et une brèche s'ouvre pour la jeune amoureuse : « Un de ces jours, papa sera bien obligé de se rendre à l'évidence et d'admettre [...] que sa fille aime un sale goy⁴. » Hostiles au départ, les Zelman acceptent bientôt Jean, au point de lui confier Annette, le cœur serré devant le désir intransigeant de leur fille, lorsqu'ils décident de se réfugier en zone libre au début du printemps 1942.

Chez les parents Jausion, le rejet de la « fiancée juive » prend d'emblée un tour venimeux :

Jean est leur unique enfant et Annette apparaît à leurs yeux comme une fréquentation déplorable. Si, avec la massification de la vie étudiante et la révolution sexuelle des années 1960 et 1970, les mœurs de la jeunesse du Quartier latin deviendront la norme, elles ne sont, alors, que le privilège d'une élite restreinte et sont condamnées par le sentiment dominant : l'« émancipation féminine » fait encore figure d'idée d'avant-garde. Bref, bien qu'obéissant aux codes élémentaires de son époque (« pure » jusqu'à sa rencontre avec Jausion, désireuse d'épouser au plus vite l'unique amour de sa vie, etc.), la jeune femme a une réputation de « dévergondée⁵ ». Mais surtout, pour les Jausion, qui ne la connaissent pas et refusent de la connaître, elle présente la tare, rédhibitoire, d'être juive et d'origine étrangère.

S'exprime ainsi, chez ces parents par ailleurs libéraux, une angoisse profonde, irrationnelle, de déchéance sociale et raciale, angoisse relativement répandue dans les familles bourgeoises et catholiques de l'époque⁶. En situation normale, seules des pressions de l'entourage peuvent être exercées pour empêcher l'alliance maudite. Ainsi, en 1906, la mère de Pierre Benoit, le futur romancier à succès alors âgé de vingt ans, écrit à un ami de Charles Maurras dans l'espoir que ce dernier parvienne, par son magistère, à « détourner » le jeune homme d'un mariage scandaleux : « Nous voulons, mes filles et moi, tenter l'impossible » ; non seulement l'intéressée « a un passé orageux », des « liaisons successives » et une réputation de « joueuse », « mais il y a plus grave », elle est la « fille d'un juif-allemand et d'une juive polonaise »⁷.

Sous l'Occupation, des parents vivant un tel « drame » ont réellement les moyens de

qui relatent la vie d'une étudiante de vingt et un ans faite d'intrigues amoureuses, d'échanges musicaux, de pique-niques, etc. (Hélène Berr, *Journal 1942-1944*, Paris, Tallandier, 2008, avril à juin 1942, p. 17-51).

(1) PZ, pièces en date du 15 mai 1942.

(2) Du yiddish *shiksa*, non-juive qui a mis le « grappin » sur un Juif.

(3) PZ, lettre à Guy Zelman, n. d. [septembre 1941] ; lettre à Charles Zelman, 17 novembre 1941.

(4) PZ, lettre à Charles Zelman, n. d. [décembre 1941].

(5) PZ, lettre à Charles Zelman, 19 octobre 1941.

(6) Voir Marcel David, *Croire ou espérer*, Paris, Éd. ouvrières, 1991, p. 64-69.

(7) Archives nationales (AN), 576 AP 4, fonds Maurras, lettre de Madame Benoit, 5 mars 1906.

« tenter l'impossible ». Ainsi, le père de la fiancée non juive de Jean Kanapa menace ce dernier de le dénoncer « à la Gestapo ». L'affaire se conclut par la fuite du jeune couple en zone libre¹. De même, une dame bafouée, qui s'apprête à marier son fils et dont l'époux, un dentiste de province, a pris une maîtresse « juive », s'adresse au commissaire général aux Questions juives : « Je viens vous demander, Monsieur, sans lui faire de mal [...], d'empêcher cette personne de nous faire du scandale². » Prêts à tout pour séparer Annette Zelman de leur fils, les parents Jausion ne souhaitent pas que l'on fasse « de mal » à la demoiselle. Mais leur désir d'instrumentalisation du pouvoir, typique de la pratique délatrice, croise, au pire moment, une préoccupation des autorités.

Français comme allemands, les responsables des services antijuifs sont obsédés par les unions « mixtes ». Répondant à une jeune fille « aryenne, mais fiancée à un israélite français depuis de nombreuses générations », inquiète pour l'avenir de son bien-aimé, le commissaire général aux Questions juives Xavier Vallat n'hésite pas à écrire : « Le mieux que je puisse vous dire c'est que, puisque vous n'avez pas encore pris votre décision quant à ce mariage, il y a lieu actuellement de réfléchir à deux fois avant qu'une jeune Française de pure race s'allie à un israélite³. » De même, le chef du service des Affaires juives de la Gestapo à Paris, Theodor Dannecker, suit avec fébrilité tous les cas de « mariages mixtes » et de conversions, en progression constante depuis 1940⁴, qui parviennent à sa connaissance et qu'il interprète comme le fruit d'une « stratégie juive » de pénétration dans les milieux non juifs.

Du fait de son grade modeste, les historiens ont parfois minoré le rôle de Theodor Dannecker, d'autant que, jusqu'au printemps 1942, l'autorité de la police SS reste subordonnée à celle de l'administration militaire. Mais, dans la réalité des rapports de force vécus, le jeune capitaine dispose d'un pouvoir (au sens de capacité à se faire obéir) excédant largement ses attributions théoriques. Symbolisant la Gestapo, l'arbitraire, le risque d'arrestation, son nom produit un effet de crainte immédiat, ce qui explique la facilité avec laquelle il parvient à imposer la plupart de ses desiderata. Le délégué d'Adolf Eichmann peut se permettre d'arrêter le chef de cabinet de Xavier Vallat (qu'il accuse de « sabotage » et qui passera quatre mois en prison) et de faire déporter qui il veut, en fonction de ses lubies et de ses obsessions antisémites (des avocats ou des médecins bien connus, des Juifs liés à des non-Juifs, etc.). À cet égard, Annette Zelman n'est pas la seule victime de sa vindicte personnelle. Ainsi, Pierre Hennion, dénoncé par la mère de sa fiancée « aryenne », arrêté et déporté en juillet 1942 de façon totalement arbitraire alors que son « appartenance à la race juive » était douteuse et que l'administration finit par le classer comme non-Juif⁵.

Le vendredi 22 mai 1942, Annette Zelman est arrêtée à son domicile par des inspecteurs français, sur ordre exprès de Theodor Dannecker. La jeune fille n'est pas en infraction avec la réglementation antijuive⁶. Le motif est « politique », et l'arrestation résulte de la seule volonté de l'officier SS. On ignore dans quelles conditions ce dernier a été informé du projet de mariage de « la juive Zelman ».

(1) Gérard Streiff, *Jean Kanapa (1921-1978) : une histoire singulière du PCF*, Paris, L'Harmattan, 2001, t. I, p. 56.

(2) AN, AJ38 154, lettre de Madame A., 6 avril 1942. On ignore la suite donnée à cette requête.

(3) AN, AJ38 192, lettre de Mademoiselle V. à Xavier Vallat, 14 juin 1941 ; réponse du 18 juin 1941.

(4) Sylvie Bernay, *L'Église de France face à la persécution des Juifs, 1940-1944*, Paris, CNRS éditions, 2012, p. 220-223.

(5) Voir Laurent Joly, *L'Antisémitisme de bureau : enquête au cœur de la préfecture de Police de Paris et du commissariat général aux Questions juives (1940-1944)*, Paris, Grasset, 2011, p. 137-139 ; *id.*, *Vichy dans la « Solution finale » : histoire du commissariat général aux Questions juives (1941-1944)*, Paris, Grasset, 2006, p. 311.

(6) Elle est recensée à la préfecture de Police de Paris et semble-t-il en règle (AN-CDJC, F9 5668, fiches du « fichier général » d'Annette Zelman).

Toujours est-il qu'il se saisit immédiatement de l'affaire. Avertissant le nouveau commissaire général aux Questions juives de Vichy, Louis Darquier de Pellepoix, qu'il incite à préparer une loi interdisant les mariages entre Juifs et non-Juifs, il note : « Les parents de Jausion désiraient eux-mêmes empêcher de toute manière cette union, mais ils n'en ont pas le moyen¹. »

Fin lettré, homme du monde, le docteur Jausion a beaucoup d'amis, notamment dans la sphère du collaborationnisme intellectuel. S'est-il adressé lui-même à la Gestapo ? A-t-il confié ses déboires à un ami lié de près ou de loin à Dannecker ? Si le mystère demeure, il ne fait aucun doute que sa responsabilité est directement engagée. Les deux fiancés savent d'ailleurs d'emblée à quoi s'en tenir et, dans ses lettres de mai et juin 1942, Annette fait plusieurs allusions explicites : « j'ai raconté mon "cas" qui a étonné toutes les filles et aussi indigné, comme il se doit » ; « je déteste copieusement tes parents et sois certain que jamais je ne voudrai les voir et que je me souviendrai toute ma vie de cette lâcheté » ; « ah ! ton père, ton père !! [...] Je le hais d'autant plus que je sais que jamais je ne pourrai me venger de lui, je ne suis pas assez méchante moi »².

Du Dépôt à la prison des Tourelles

Envoyée au Dépôt de la préfecture de Police, où elle est détenue jusqu'au 10 juin, puis au camp des Tourelles, Annette Zelman écrit régulièrement à ses proches. Neuf lettres, adressées à Jean Jausion, ont été conservées. L'ensemble constitue un témoignage important sur le vécu d'une prisonnière éduquée et favorisée, avant l'époque des grandes rafles.

Sans nouvelles de son fiancé durant près d'une semaine, d'abord plongée dans la tristesse, Annette se ressaisit rapidement. Son caractère orgueilleux et enjoué, rayonnant et généreux, lui permet de faire face à la situation et de nouer des amitiés³ : « Ici, du seul fait que tout le monde se plaint, j'acquies immédiatement une espèce de courage et de sang-froid que tu m'ignorais. » « Je suis [...] une manière de bout-en-train, et j'ai une compagnie, une bande, qui m'aime beaucoup, que je dirige et qui abonde dans mon sens, comme dirait mon petit frère. »

Le Dépôt est connu pour être un endroit particulièrement sordide : l'entassement dans de petites cellules la journée ; les nuits passées dans l'immense dortoir, envahi par les souris, sur « des paillasses immondes⁴ ». Dans ses lettres, Annette Zelman raconte ce quotidien, avec un talent d'évocation certain :

« Nous sommes à douze dans une minuscule cellule où l'air manque mais pas les odeurs désagréables. Il y a les cabinets d'abord et une voisine qui dégage des relents nauséabonds à chaque mouvement. Il doit se passer sous ses jupes un grouillement et une fermentation très intenses. [...]

Le lit est une pailleasse qui n'est pas toujours la même – et chaque soir nous devons aller la chercher nous-mêmes ainsi qu'une couverture. Le tout se mélange dans la journée et le lendemain nous héritons de couvertures ou de paillasses qui ont servi à des clochardes ou autres⁵. »

Mais la jeune femme s'étend peu sur le sujet. Elle ne veut pas inquiéter son fiancé et encore moins sa famille. Dans ses premières lettres à Jean, elle ne cesse de lui recommander de cacher la vérité à ses parents,

(1) AN, AJ38 9, lettre de Theodor Dannecker à Louis Darquier de Pellepoix, 23 mai 1942. Le commissariat général aux Questions juives répond qu'une telle mesure est à l'étude (CDJC, cxviii-2a, lettre du 3 juin 1942).

(2) PZ, lettres à Jean Jausion, n. d. [fin mai 1942 ; vers le 5 juin 1942 ; vers le 8 juin 1942].

(3) PZ, lettres à Jean Jausion, n. d. [30 mai 1942 ; 31 mai 1942].

(4) France Hamelin, *Femmes en prison dans la nuit noire de l'Occupation : le Dépôt, la petite Roquette, le camp des Tourelles*, Paris, Tirésias, 2004, p. 114-115.

(5) PZ, lettre à Jean Jausion, n. d. [début juin 1942].

réfugiés à Limoges, puis de les ménager. Du reste, Annette Zelman est à bien des égards une détenue privilégiée. Le jour de son arrestation, elle a pu emporter un peu d'argent, ce qui lui permet d'acheter des suppléments à la cantine. À partir de la fin du mois de mai, Jean Jausion lui adresse des sommes plus importantes (trois cents francs) et des colis, qui contiennent à peu près tout ce qu'elle peut désirer : fruits, viande, sucreries, cigarettes, vêtements, dessous, blocs à dessin, livres, lotion antipoux, etc. Son fiancé est aux petits soins et Annette s'autorise même à être « un peu difficile » si ce sont les parents Jausion « qui s'occupent de [s]on ravitaillement¹ » !

Alice Courouble, détenue à la même époque au Dépôt, a témoigné des frustrations suscitées par la cantine et les colis. Les repas qui se vendaient étaient chers, « bien entendu » : un petit morceau de viande, quinze francs ; un verre de vin, cinq. Quant aux colis, « c'était une chose gênante et douloureuse, car bien peu en recevaient » et les partages se faisaient « assez secrètement »². De fait, les relations entre internées et les rouages de la solidarité sont, le plus souvent, socialement déterminés : Annette a comme amie une Juive allemande « très 16^e », une artiste passionnée par la peinture surréaliste et une enseignante ; les colis se partagent équitablement, « entre deux ou trois » ; « j'ai une autre amie (professeur d'éducation physique) avec qui je fais couple. C'est-à-dire que nous mangeons ensemble de ses colis ou des miens »³. Avec sa « bande », Annette Zelman dessine, parle peinture, chante. Elle lit beaucoup aussi : après la célèbre satire antimilitariste de Jaroslav Hašek, *Le Brave Soldat Chvéïk*, elle enchaîne *Le Procès* de Kafka, « hallucinant

et très beau », *La Nausée* de Sartre, « infiniment intelligent et réussissant parfaitement à se rendre aussi odieux qu'il le désirait », et *Choléra* de Joseph Delteil, roman culte des surréalistes⁴.

Les lettres d'Annette à Jean, pleines de mots d'amour, comportent peu d'appréciations générales. Mais l'obligation du port de l'étoile juive, ordonnée par les autorités occupantes à partir du 7 juin 1942, et les premières arrestations qui s'ensuivent suscitent une grande émotion au Dépôt. Sous le choc, s'identifiant aux jeunes étudiantes arrêtées, Juives en infraction et non-Juives solidaires, Annette écrit longuement à Jean, flétrissant l'antisémitisme de son père :

« Chéri, je voudrais tellement savoir ce qui se passe avec ces histoires d'étoiles. Au quartier il y a eu des manifestations d'étudiants. Il y a eu des étudiantes arrêtées ici. Aryenne ayant porté les étoiles ou ayant parodié. Il y a près de moi une petite qui a été honteusement battue par les Allemands, en plein Champs-Élysées, devant tout le monde, pour avoir porté une petite feuille jaune avec "chrétienne". Elle est couverte de bleus, ils l'ont tirée par les cheveux sur le trottoir jusqu'à la voiture allemande. D'après ses dires il y avait au moins deux cents personnes qui regardaient et personne n'a bougé. C'est de plus en plus édifiant. Ça devrait l'être pour des gens comme ton père. [...] Tous les jours il arrive des femmes en grande quantité. Des juives n'ayant pas porté l'étoile. Une étudiante en médecine, l'ayant portée mais avec une petite cocarde tricolore en dessous. Une autre se dirigeant vers le commissariat pour en chercher et se faisant arrêter en route parce que ne portant pas l'étoile en public. C'est une folie complète. [...]

Ah ! ton père [...] devrait être ici et voir ces femmes qu'on a battues pour *rien*. Aryennes ou juives⁵. »

(1) PZ, lettre à Jean Jausion, n. d. [vers le 5 juin 1942].

(2) Alice Courouble, *Amie des Juifs*, Paris, Bloud & Gay, 1946, p. 25.

(3) PZ, lettres à Jean Jausion, n. d. [31 mai 1942 ; début juin 1942].

(4) PZ, lettres à Jean Jausion, 25 mai 1942 ; n. d. [30 mai 1942 ; juin 1942].

(5) PZ, lettre à Jean Jausion, n. d. [vers le 8 juin 1942].

Le 10 juin 1942, Annette Zelman est envoyée aux Tourelles, avec les Juives et les non-Juives arrêtées pour s'être élevées contre l'étoile jaune en arborant des insignes fantaisistes. Elle est toujours classée comme « Politi-que » (alors que ces dernières le sont comme « Juives »)¹. Pour les détenues qui ont connu le Dépôt, cette prison-camp fait figure de « paradis » : on y a plus de liberté et les visites sont autorisées. Mais l'impression est « trompeuse² », et Annette se sent immédiatement plus triste et déprimée : « Le dépôt m'abrutissait, je sens plus ma réclusion [...] ici³. » D'autant qu'elle retrouve son ennemie intime, Bella Lempert. Quelques semaines plus tôt, la jeune étudiante, semble-t-il adepte des idées de Trotski (en vogue dans les milieux surréalistes), a été arrêtée avec deux autres militants, avant d'être internée à Fresnes, puis, le 15 avril, sur ordre de Dannecker, envoyée aux Tourelles⁴. Annette constate avec déplaisir que sa rivale est au courant de son « histoire » : « Elle l'avait déjà racontée à beaucoup de monde avant mon arrivée. Je ne serai pas amie avec elle⁵. »

C'est probablement le dimanche 14 juin 1942 que les deux fiancés se sont vus pour la dernière fois⁶. Sans doute ont-ils discuté des moyens mis en œuvre en vue de la libération. Depuis plus de trois semaines, Jean se démène, harcèle son père, qui intervient auprès de l'ambassadeur Scapini et d'amis haut placés⁷, s'atta-

che les services de maître Juliette Goublet, une avocate proche des milieux collaborationnistes⁸, et se résout même à contraindre Annette à renoncer au mariage, au grand désespoir de celle-ci : « Je suis absolument anéantie et mon cœur va très mal. [...] Est-ce là l'apparence de soumission dont tu parlais. Je ne pourrai pas vivre sans toi, et après ce séjour ici (qui est je n'ai pas voulu te le dire, en réalité, quelque chose d'atrocement déprimant), il me faudra donc retourner chez mes parents et sans toi, et tu imagines cela comme possible Jean⁹ ! » Une note, résumant une intervention parvenue au commissariat général aux Questions juives, signale que les « deux futurs ont déclaré par écrit renoncer à tout projet d'union, conformément au désir instant du docteur Jausion, qui avait souhaité qu'ils en fussent dissuadés et que la jeune Zelman fût simplement remise à sa famille, sans être aucunement inquiétée¹⁰ ».

Ainsi, jusqu'au bout, Hubert Jausion s'est cru capable d'orienter la machine répressive, et son fils a espéré que la stratégie de « l'apparence de soumission » réussirait.

Le convoi numéro trois

C'est dans une détresse profonde qu'Annette Zelman a vécu sa détention aux Tourelles. Claudette Bloch, arrêtée par Theodor Dannecker peu avant et, semble-t-il, seule femme du convoi numéro 3 à être revenue d'Auschwitz, a pu raconter les circonstances du « drame ». Le 18 juin 1942, ordre est soudainement donné à toutes les Juives de se rendre dans la cour et de se mettre en rangs : « La chef du camp apparut accompagnée de Dannecker en personne. J'étais la seule à l'avoir rencontré. Sa vue me

(1) Archives de la préfecture de Police de Paris (APP), BA 2368, liste des internées des Tourelles, 1942.

(2) France Hamelin, *op. cit.*, p. 235-236.

(3) PZ, lettre à Jean Jausion, 10 juin 1942.

(4) Michel Lequenne, *Le Trotskisme : une histoire sans fard*, Paris, Syllepse, 2005, p. 97 ; Bureau des archives des victimes des conflits contemporains (BAVCC, Caen), 11 P 262544, dossier de décès Bella Lempert ; AN, CDJC, F9 5651, fiches du « fichier général » de Bella Lempert ; APP, registre « Femmes », Tourelles.

(5) PZ, lettre à Jean Jausion, 10 juin 1942.

(6) Les jours de visite aux Tourelles sont le jeudi et le dimanche, et sans doute Jausion n'a-t-il pas reçu à temps le pneumatique d'Annette du mercredi 10 juin pour la visite du 11.

(7) PZ, lettres du secrétaire de Georges Scapini à Hubert Jausion, 11 août 1942, et à Fernand de Brinon, 26 août 1942.

(8) Sur cette personnalité controversée, voir Laurent Joly, *Les Collabos : treize portraits d'après les archives des services secrets de Vichy, des RG et de l'Épuration*, Paris, Les Échappés, 2011, p. 42-46.

(9) PZ, lettre à Jean Jausion, n. d. [juin 1942].

(10) CDJC, Paris, XLII-27, note, n. d. [été 1942].

pétrifia et je sus, de suite, que sa venue ne pouvait qu'annoncer une fin catastrophique à notre vie paisible¹. »

Muni d'une liste, l'officier SS procède lui-même à l'appel, érucant « La Juive... » avant chaque nom. Les femmes de dix-huit à quarante-deux ans, au nombre de soixante-dix, sont sélectionnées puis conduites dans une pièce séparée. La consternation s'abat sur le camp. Dans le journal qu'elle tient alors, Françoise Siefridt, jeune catholique internée pour avoir porté une étoile juive fantaisiste, rapporte les « bruits terribles » qui « circulent » : « On parle de les fusiller [...], d'un malheur qui semble d'autant plus terrible qu'il est mystérieux [...], on parle de déportation, de mort². » Détenu aux Tourelles pour le même motif, Alice Courouble se souvient en 1946 : « C'était, dans cette chambre d'isolement, une infection insoutenable. On les avait enfermées avec de grandes tinettes et des brocs d'eau³. »

Le 22 juin, tôt le matin, le chef de la Police des Questions juives, Jacques Schwebelin, vient chercher les soixante-dix « isolées ». Deux autobus ont été affrétés. Le silence est interrompu par quelques chants (*La Marseillaise*, *Le Chant du départ*). Quatre noms ayant finalement été radiés, dont celui de Bella Lempert⁴, ce sont soixante-six femmes qui viennent compléter le convoi du jour. Le service des Affaires juives de la Gestapo dirige les opérations : le 18 juin, de Berlin, Adolf Eichmann a fixé la date du départ (le 22 juin, à 8 h 55, de la gare de Bourget-Drancy⁵) et, dans la foulée, Dannecker s'est rendu aux Tourelles. Comme le premier convoi du 27 mars et les trois autres

de juin, il s'agit d'une déportation de « représailles contre la juiverie », liée au contingent de cinq mille déportés que le délégué d'Adolf Eichmann a obtenu de ses supérieurs berlinois, de haute lutte, au début de mars 1942, alors même qu'en raison des difficultés de transport, la mise en œuvre de la « Solution finale » était encore planifiée sur un laps de temps relativement long⁶. Près de la moitié des partants sont français ; les autres sont des apatrides et des Juifs de diverses nationalités. Environ cent cinquante sont des anciens combattants, dont René Bloch, frère de Marcel Dassault, désigné par Theodor Dannecker contre l'avis du commandant français du camp de Drancy, Bloch étant un ancien combattant glorieux et un médecin éminent⁷. Pour la première fois, des femmes sont intégrées à un convoi de Juifs. En mars 1942, Dannecker a fixé la proportion à 5 %⁸, mais ce n'est qu'à partir du convoi numéro trois qu'il a les mains libres pour imposer cette décision, les principaux pouvoirs de maintien de l'ordre et de justice politique étant passés de l'administration militaire à l'administration SS.

À ce moment, le délégué d'Adolf Eichmann est l'homme fort de la « Solution finale » en France. Le récent attentat contre Reinhard Heydrich, abattu par la résistance tchèque, a profondément marqué les esprits. Éliminer la juiverie est plus que jamais un objectif prioritaire pour le Troisième Reich : l'extermination par l'assassinat immédiat de l'ensemble des Juifs d'Europe est ordonnée et programmée pour s'achever dans le délai d'un an⁹. Vers

(6) Voir Florent Brayard, *Auschwitz, enquête sur un complot nazi*, Paris, Éd. du Seuil, 2012, p. 235 et 251.

(7) Serge Klarsfeld, *La Shoah en France*, t. II : *Le Calendrier de la persécution des Juifs de France, juillet 1940-août 1942*, Paris, Fayard, 1993, 2001, p. 417-418.

(8) Ahlrich Meyer, *Täter im Verhör : die "Endlösung der Judenfrage" in Frankreich, 1940-1944*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2005, p. 107.

(9) Voir, sur cette question, les analyses novatrices de Florent Brayard, *La « Solution finale de la question juive » : la technique, le temps et les catégories de la décision*, Paris, Fayard, 2004 ; *id.*, *Auschwitz...*, *op. cit.*

(1) Cité par France Hamelin, *op. cit.*, p. 246.

(2) Françoise Siefridt, *J'ai voulu porter l'étoile jaune : journal de Françoise Siefridt, chrétienne et résistante*, Paris, Robert Laffont, 2010, 18 au 21 juin 1942, p. 101, p. 103-105.

(3) Alice Courouble, *op. cit.*, p. 39-40.

(4) APP, BA 1836, note de police, 22 juin 1942 ; APP, registre « Femmes », Tourelles.

(5) CDJC, *xxb-38*, lettre d'Adolf Eichmann à Helmut Knochen, 18 juin 1942.

le 15 juin, Theodor Dannecker a arrêté, avec Adolf Eichmann, un programme de quarante convois pour le reste de l'année 1942. Mais le mode opératoire qu'il a en tête (lui en donneur d'ordre, le commissaire général aux Questions juives Louis Darquier de Pellepoix en exécutant) est peu réaliste face à l'ampleur des arrestations à effectuer. Ses supérieurs, les chefs de la police SS en France, s'en remettent bientôt au chef de la police de Vichy René Bousquet pour rafler les Juifs sur l'ensemble du territoire, en fonction de critères nationaux (les Français ne sont pas déportables). Ce nouveau régime, inauguré par la rafle du Vel' d'Hiv', met un terme au régime des « représailles » de mars à juin 1942, du pouvoir « anarchique » et des décisions arbitraires. À la fin du mois de juillet 1942, le jeune officier SS est démis de ses fonctions (il officie plus tard en Bulgarie et en Italie).

Le contexte du printemps 1942, le pouvoir encore absolu de Theodor Dannecker, la frénésie qui accompagne, dans les services nazis, l'accélération soudaine du programme génocidaire et le caractère inédit du processus, empêchant toute parade de la part des victimes, l'ensemble de ces éléments laissent peu d'espoir à Annette Zelman. Dénoncée quelques mois plus tôt, ou quelques mois plus tard, pour un motif aussi arbitraire (aucune disposition n'interdira jamais les « mariages mixtes »), la jeune femme aurait pu éviter la déportation.

Dans l'immédiat, sa disparition plonge son entourage dans l'affliction. Jean Jausion est désespéré. Le 18 août 1942, il écrit au frère de sa fiancée :

« Toujours sans nouvelles d'Annette. J'ai fait tout ce qu'il était humainement possible pour la faire sortir de là et pour savoir quelque chose. J'ai trouvé partout porte close et visages fermés. Les gens ont peur d'agir. [...] Je suis horriblement malheureux et ça ne diminue pas. J'achète des livres. Je fais une bibliothèque pour Annette, quand elle rentrera. Je lui prépare aussi un cadre

agréable. Sitôt que j'ai un peu d'argent j'achète de quoi meubler un joli appartement. Tout cela sans elle n'est rien. Si vous saviez comme je l'aime, mon cher Guy. [...] Votre frère malheureux Jean¹. »

Dans ses souvenirs, Simone de Beauvoir évoque la détresse du jeune homme : « Jausion et ses amis continuèrent à venir au *Flore* et à s'asseoir aux mêmes places ; ils parlaient entre eux, avec une agitation un peu hagarde : aucun signe n'indiquait, sur la banquettes rouge, le gouffre qui s'était creusé à leur côté. [...] C'est là ce qui me semblait le plus intolérable dans l'absence : qu'elle ne fût exactement *rien*². »

Épilogues

Aucune information sur le sort d'Annette Zelman à Auschwitz n'a pu être retrouvée³. Sans doute la jeune femme a-t-elle survécu jusqu'aux premières sélections systématiques d'août 1942. Claudette Bloch, rescapée du convoi numéro trois, a décrit, en 1946, l'univers terrifiant dans lequel elle et ses soixante-cinq camarades ont soudainement été plongées :

« Après trois jours d'un voyage harassant, nous sommes arrivées à Auschwitz. Nous nous sommes trouvées perdues au milieu de sept mille femmes [...]. Tout de suite, nous avons été soumises au régime du camp, dépouillées de tous nos vêtements, vêtues de vieux uniformes russes, tondues ; nous avons dû, dès le premier jour, subir l'appel interminable sous la garde de codétenues aidant les SS à appliquer une discipline stricte, imbécile et inhumaine.

Après une courte nuit passée sur des châlits où une paille pourrie nous servait de couchage, nous avons été rassemblées pour partir au travail. [...] Oh ! Ce trajet sur les routes pierreuses et

(1) PZ, lettre de Jean Jausion à Guy Zelman, 18 août 1942.

(2) Simone de Beauvoir, *op. cit.*, p. 616.

(3) Ni dans son dossier de décès (BAVCC, 21 P 276416, Annette Zelman) ni à Bad Arolsen.

poussiéreuses où les SS nous doubloient en prenant moins garde à nous qu'un automobiliste à une bande de volailles. Ce fut véritablement le début de notre calvaire. »

Et Claudette Bloch de décrire le travail absurde, dans les champs, à piocher la terre pour y extraire des cailloux, les appels interminables, la pitance, le couchage et, d'emblée, la lutte pour la vie. Après quelques semaines de ce régime, la plupart des Françaises sont transférées trois kilomètres plus loin, à Birkenau. La dysenterie sévit, le camp est jonché d'excréments, les femmes sont privées d'eau. Victimes des maladies et des sélections, les amies du convoi du 22 juin ne tardent pas à disparaître, les unes après les autres¹.

Dépressif, suicidaire, Jean Jausion survit jusqu'à la Libération. Lié dans le chagrin et l'espoir à sa « belle-famille », il se rend régulièrement à Limoges, publie des articles culturels dans *Le Rouge et le Bleu*, périodique de la collaboration de gauche, et se mêle en 1943 d'une dissidence, violente, au sein du mouvement surréaliste². Peu avant l'été 1944, il signe un contrat avec les éditions Gallimard et met la dernière main à un roman, *Un homme marche dans la ville*, que la jeune sœur d'Annette tape à la machine³. Portant sur le monde des dockers du Havre, l'ouvrage décrit les pérégrinations d'un héros solitaire qui tombe amoureux d'une jeune blonde, nommée Lydia Wolf et âgée de « vingt deux ans et demi », soit l'âge qu'aurait dû avoir sa fiancée en 1944⁴. Considéré comme « un roman extrêmement vivant, écrit dans un style qui annonçait un véritable

écrivain⁵ », *Un homme marche dans la ville*, publié en 1945, est adapté au cinéma quatre ans plus tard.

Proche des milieux de la « résistance poétique⁶ », Jean Jausion fait le coup de feu à la Libération. Le 19 août 1944, il est capturé par les Allemands et échappe de peu à la mort. Le jeune homme combat ensuite sur la barricade de Saint-Michel, avant de partir comme reporter de guerre pour le *Journal Franc-Tireur*, avec deux camarades. Son ami Georges Hugnet le décrit « tout feu, tout flamme, bardé de revolvers et couverts de brassards⁷ ». L'hypothèse selon laquelle il aurait recherché le suicide en s'engageant ainsi a été suggérée par Simone de Beauvoir : « Envoyé sur le front par *Franc-Tireur* comme correspondant de guerre, Jausion ne revint pas et sa mort ne fut sans doute pas accidentelle⁸. » Mais cette supposition est probablement erronée. En réalité, le 7 septembre, sa voiture est tombée dans une embuscade, près de Gravelotte, en Lorraine. À en croire l'unique rescapée de cette affaire et d'après l'enquête que ses parents ont pu mener sur place en décembre 1944, « Jean, grièvement blessé à la ferme, se serait écroulé sur place » : « La Ferme Mogador était encombrée de cadavres allemands. Mais nous n'avons retrouvé de Jean que sa veste, trouée et ensanglantée. Il a eu le poumon droit traversé. [...] A-t-il été achevé ? Ou a-t-il été évacué sur l'Allemagne, comme porterait à le croire l'abandon de sa veste pour un pansement⁹. » Pendant de longs mois, les Jausion s'accrochent à cet espoir. Le corps de leur fils n'a jamais été retrouvé.

(1) Claudette Bloch, « 1942 : les femmes à Auschwitz », in *Témoignages sur Auschwitz*, Paris, Éd. de l'Amicale des déportés d'Auschwitz, 1946, p. 17, p. 20-29. Biologiste, Claudette Bloch a eu la « chance inespérée » d'être affectée à un travail plus favorisé.

(2) Michel Fauré, *op. cit.*, p. 124 et p. 329-340.

(3) Entretien avec la sœur d'Annette Zelman.

(4) Jean Jausion, *Un homme marche dans la ville*, Paris, Gallimard, 1945.

(5) Louis Parrot, *L'Intelligence en guerre : panorama de la pensée française clandestine*, Paris, La Jeune Parque, 1945, p. 130.

(6) Olivier Salazar-Ferrer, *Benjamin Fondane et la révolte existentielle*, Paris, Éd. de Corlevour, 2007, p. 128-129.

(7) Georges Hugnet, *Pleins et déliés : souvenirs et témoignages, 1926-1972*, La Chapelle-sur-Loire, Guy Authier, 1972, p. 237.

(8) Simone de Beauvoir, *La Force des choses*, Paris, Gallimard, 1963, 1972, t. I, p. 23.

(9) PZ, lettre d'Hubert Jausion à Guy Zelman, 1^{er} février 1945.

Bella Lempert est restée au camp des Tourelles jusqu'au 19 juillet 1942. Joseph Cardin, internée comme « amie des Juifs », se souvient d'une camarade fort jolie qui riait « sans arrêt » et partit avec « un courageux sourire et les yeux embués de larmes »¹. Déportée dans le convoi numéro sept, souffrant d'un abcès, Bella a été gazée quelques mois après son arrivée à Auschwitz. En juin 1945, dans l'espoir de la retrouver, le père de son amoureux Claude Croutelle sollicite du préfet de Police puis du ministre des Déportés et Prisonniers l'autorisation de se rendre en Allemagne pour y visiter les différents camps. On lui apprend alors la vérité².

Ainsi, du quatuor de jeunes gens, Annette, Jean, Bella et Claude, qui avait attiré l'attention de Simone de Beauvoir et faisait l'animation du *Café de Flore* en 1941 et 1942, seul ce dernier a survécu à la guerre. Décédé en 1988 à l'âge de soixante-neuf ans, plus connu sous le pseudonyme de Claude Loursais, Claude Croutelle a mené une brillante carrière à la télévision (il est notamment le créateur de la série *Les Cinq Dernières Minutes*)³. C'est également, sans doute, à ce monde de la création, des arts et des lettres, qu'aurait appartenu Annette Zelman si elle avait pu vivre la vie qui s'offrait à elle. Son destin tragique, la brièveté de son existence, éclaire, *in fine*, deux phénomènes qui ont marqué une époque riche en bouleversements et en drames : le poids de la délation dans un pays en crise et la mise en œuvre de la « Solution finale » dans ce même pays, occupé et collaborant avec « l'ennemi ».

Dans le contexte des années noires, ce sont, certes, dans les marges de la société (revanchards de toutes sortes, voisins détestés, exaltés

politiques, etc.) que se sont recrutés la plupart des délateurs⁴. Mais le sort d'Annette témoigne que dans tous les milieux, même les plus honorables, la délation pouvait représenter une tentation et une arme⁵. La disproportion entre le motif, banal, privé, de la dénonciation et des conséquences dépassant de loin le désir répressif du délateur est ici, comme dans bien des affaires de délation sous l'Occupation, particulièrement frappante.

Grâce aux ressources qu'ils ont su trouver en eux-mêmes et autour d'eux, les Juifs de France ont, dans leur majorité, échappé à la politique d'extermination⁶. Mais si l'environnement social s'est finalement avéré favorable aux victimes, il est toujours (et jusqu'au bout) demeuré précaire. Survivre aux rafles puis à la traque des Juifs nécessitait, en effet, d'innombrables gestes de solidarité, tandis qu'une dénonciation, une seule, était susceptible d'entraîner l'arrestation et la mort. L'inégalité était flagrante, et c'est de cette fragilité, celle du « bien » par rapport au « mal », que le destin d'Annette Zelman porte témoignage.

Laurent Joly, Centre de recherche d'histoire quantitative de Caen (CRHQ), CNRS, 14032, Caen cedex 5, France.

Chargé de recherche au CNRS, **Laurent Joly** a notamment publié *L'Antisémitisme de bureau : enquête au cœur de la préfecture de Police de Paris et du commissariat général aux Questions juives (1940-1944)* (Grasset, 2011) et a dirigé *La Délation dans la France des années noires* (Perrin, 2012). (laurentjoly1@yahoo.fr)

(1) Joseph Cardin, « Une "amie des Juifs" parle : Paris ville allemande », *Le Monde juif*, 135, 1989, p. 123-124.

(2) BAVCC, 21 P 475969, dossier « déporté politique » Bella Lempert, lettres de H. Croutelle, 3 et 16 juin 1945.

(3) Voir notamment Jean-Jacques Ledos, *L'Âge d'or de la télévision (1945-1975) : histoire d'une ambition française*, Paris, L'Harmattan, 2007.

(4) N'hésitant pas à profiter de la présence de l'occupant pour se venger ou obtenir gain de cause à tout prix, ces derniers transgressaient ainsi un code de conduite admis par la majorité.

(5) Voir Laurent Joly (dir.), *La Délation dans la France des années noires*, Paris, Perrin, 2012, p. 63-69.

(6) Voir Jacques Sémelin, *Persécutions et entraides dans la France occupée : comment 75 % des juifs en France ont échappé à la mort*, Paris, Éd. du Seuil/ Les Arènes, 2013.